https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Comite-de-suivi-Lycee-GT-des-propositions-pour-le-suivi-des-eleves





Comité de suivi Lycée GT : des propositions pour le suivi des élèves

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : vendredi 6 décembre 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Comité de suivi Lycée GT : des propositions pour le suivi des élèves

Les pilotes du comité de suivi réuni le 4 décembre ont présenté plusieurs propositions à soumettre au ministre pour répondre aux problématiques de suivi des élèves dans le nouveau lycée où le groupe-classe n'est plus une évidence. Elles concernent l'organisation des conseils de classe et la fonction de professeur principal.

Des propositions « minimales » pour tous :

- conserver les conseils de classe actuels mais en organisant la représentation des enseignants d'EDS et d'options,
- conserver 2 professeurs principaux en terminale,
- financer une heure de vie de classe par mois en plus de l'existant, incluse dans l'emploi du temps des professeurs principaux.

Des expérimentations possibles dans le cycle terminal :

- remplacer les professeurs principaux par des professeurs référents (PRE) (percevant la même indemnité) en charge de 12 élèves de première et 12 élèves de terminale, ce nombre pouvant être plus bas dans les lycées aux IPS très faibles. Les professeurs-documentalistes pourraient devenir professeurs-référents.
- passer d'une organisation trimestrielle à une organisation semestrielle, avec 2 conseils de classe et 2 conseils aux familles (réunion des PRE avec les familles des élèves qu'ils suivent)

Ces expérimentations seraient soumises à l'accord du Conseil d'administration.

L'avis du SE-Unsa

Les propositions minimales peuvent permettre de « fonctionner » cette année mais sont très insuffisantes pour assurer le suivi et l'accompagnement de qualité qu'exige un lycée plus modulaire. La représentation des collègues est souhaitable mais doit aller de pair avec une clarification des obligations des enseignants : combien de conseils de classe sont exigibles ?

Quant aux expérimentations proposées, elles ne résolvent pas la difficulté principale, celle du temps pour assurer les missions de suivi et d'accompagnement (temps partagé avec les élèves et temps collectif pour préparer les conseils).

Le SE-Unsa revendique au moins une heure par semaine inscrite dans l'emploi du temps pour le référent avec les élèves qu'il suit et du temps de concertation dans le service. Suivre des élèves appartenant à une même classe simplifierait la mise en oeuvre.

Passer à un rythme semestriel permettrait d'alléger la pression évaluative que la réforme a renforcée avec les E3C. Avec un conseil aux familles en milieu de semestre, on aurait la possibilité d'établir un bilan qualitatif régulier.

Enfin, exclure la classe de seconde de ce nouveau fonctionnement n'est pas une bonne idée : l'adaptation en début de seconde est souvent difficile et la classe de seconde est un moment crucial pour les choix de parcours (voie générale ou technologique, enseignements de spécialité). L'accompagnement est essentiel et deux professeurs référents par classe de seconde sont à notre avis indispensables.